

# L'asile en personnes

J'ai consacré une partie de ces trois dernières années à réaliser un travail de recherche auprès d'usagers et de professionnels d'accueils de jour lyonnais.

L'objectif était de comprendre le paradoxe suivant : pourquoi l'analyse des trajectoires de vie des personnes sans-abri montrait à la fois l'absence quasi-systématique de liens personnels et la présence d'un lien stable et durable avec un professionnel de l'action sociale ?

Une partie des résultats a mis en lumière une place et une fonction originale des accueils de jour. Ces lieux, pourtant uniquement accessibles en journées et hors week-end, ont une fonction asilaire, elle-même créée par la mise en place d'un espace transitionnel.

Pour arriver à ce résultat, je me suis d'abord intéressée à l'enfance des personnes sans abri. Chacune décrivait une enfance carencée, faite de successions de ruptures et d'abandons. Rares étaient celles venant d'un milieu familial stable. Leurs récits évoquaient une impossibilité psychique d'intégrer un modèle répondant au besoin interne de se sentir rassuré. Le résultat de cette absence de base sécurisante est qu'enfants, puis adultes, elles étaient sans cesse tiraillées entre la peur d'être abandonnées et l'envie de se laisser aller à l'attachement.

Savoir cela m'a permis de comprendre la difficulté à être et à rester en lien présente chez de nombreuses personnes sans abri. Cependant, j'ai aussi observé la présence d'un attachement durable avec un accueil de jour.

Dans ces lieux, les personnes sont accueillies telles qu'elles sont. Ils sont fréquentés par celui qui dort dehors depuis 15 ans, celle qui vient de vivre sa première nuit dans un accueil d'urgence, celui dont la pathologie mentale est fortement apparente...

Les accueils sont ouverts chaque jour de la semaine et fonctionnent sans rendez-vous. La porte est ouverte, chacun peut entrer, partir et revenir quand il le souhaite. Les usagers ont besoin de

tester le lieu, la souplesse et les limites de son fonctionnement et de son personnel, avant de pouvoir s'y poser puis s'y installer.

Ce fut le cas de Jean qui se présente au CAO<sup>1</sup> en février 2001. Il pleut et il fait très froid. Il n'a pas de chaussures mais une dizaine de paires de chaussettes superposées, il est très sale, agité. Il perd son pantalon, ses reins sont à l'air. Il ne nous regarde pas et ne nous parle pas. Il s'allonge en travers de 3 chaises et s'endort. Quelques minutes avant la fermeture, il se lève et part. Qui est-il et d'où vient-il ? Pourquoi est-il là ? Il reviendra ainsi pendant plusieurs semaines de façon irrégulière. Au fil du temps, après avoir observé les usagers, le personnel et le fonctionnement du lieu, il demande à être reçu par une assistante sociale. Ce sont les usagers qui choisissent le lieu, le moment de s'y rendre, puis celui d'exprimer un besoin.



Ces lieux d'accueils ont un fonctionnement connu et respecté de chacun. Si les limites restent souples et s'adaptent, elles sont posées afin de protéger et de rassurer tous ceux qui les fréquentent.

Au CAO, afin de créer le lien et de construire une relation, chaque usager a un référent social unique : il connaît la personne qui le reçoit, il est rassuré et ne s'éparpille pas davantage. En même temps, les habitués connaissent aussi le reste du personnel : ils repèrent les fonctions, les qualités et les défauts

de chacun, connaissent les noms et les prénoms, savent qui est en congés, en maladie... Il ne s'agit pas d'une volonté de transparence mais plutôt d'un mouvement naturel issu de la permanence de la présence de chacun dans le lieu.

Pour que tout cela fonctionne, l'élément essentiel c'est le temps, celui qui est donné et celui qui est pris. Les accompagnants avancent au rythme de la personne, en acceptant parfois qu'aucune demande ne soit formulée. Ils considèrent les petites envies, parfois ils les font naître. Leur ligne de conduite est de ne pas projeter leurs idéaux de vie pour combler la non-demande des usagers. Le respect de cette position rend leur présence non persécutante. Etre repéré comme une présence régulière et rassurante, autorise les personnes à se confier, à partager puis à se laisser porter. Elles déposent leurs mots, elles savent qu'une trace écrite de leur passage est conservée, qu'elles peuvent aussi déposer leurs objets précieux : cartes d'identité ou de retrait, photos...

Ainsi, c'est la combinaison des trois éléments suivants : un lieu, un référent, du temps, qui donne aux accueils de jour toute leur dimension asilaire. Cette fonction existe parce qu'elle répond à la fois au besoin interne des usagers de posséder « un lieu de repos<sup>2</sup> » et au besoin concret d'avoir un lieu où la permission leur est accordée d'être soi sans en attendre de contrepartie.

Certaines des politiques sociales, comme la création du RMI, ont obligé les bénéficiaires éventuels à posséder une adresse où recevoir son courrier et ainsi avoir un lien stable avec un lieu choisi. En réinscrivant les personnes sans abri comme sujets de droits, cette loi est venue leur donner une place légale, tout en contenant l'errance géographique et en les obligeant à initier des liens avec un lieu d'accueil. Cette loi venait, en partie, répondre au paradoxe des personnes sans abri d'être à la fois dans le besoin et dans la difficulté à s'attacher. ■

**Claudine FARINA,**  
Assistante sociale,  
Centre d'Accueil et  
d'Orientation de Lyon

1. Centre d'Accueil et d'Orientation : Service social spécialisé pour les personnes sans domicile.

2. Donald W. Winnicott, De la pédiatrie à la psychanalyse. p.111.